

Le droit d'être jugé de manière équitable

Article 5 de la DUDH

Personne ne peut être torturé, ni soumis à des peines cruelles, inhumaines ou humiliantes.

Article 9 de la DUDH

1. *Personne ne peut être arrêté ou mis en prison sans raison valable.*
2. *Personne ne peut être exilé de son pays sans raison valable.*

Article 10 de la DUDH

Tous les hommes ont le droit d'être jugés par un tribunal indépendant et impartial.

Article 11 de la DUDH

1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

No right's Land



A jouer

Le jeu du labyrinthe



Alfred Dreyfus, c'est nous !

